

Procès-verbal du Conseil AGL du 25 juin 2014

Sud 11 - 16h00

Conseillers présents : ANNOYE Hugues, BLEECKX Justine, Debruxelles Maxime, DESAGRE Christophe, GEELS Ysaline, GEVERS Merlin, GRÉGOIRE Antoine, LAHOUSTE Corentin, LAMBERT Louise, Leconte Christophe, LEDOUX Maryline, LHOIR Tristan, LOOS Robin, MALAY Olivier, MASSART Nhàn, MEIRLAEN Matthias, NAKAD Simon, NGUYEN Linh, Nokerman Antoine, PATTERSON Charlotte, PAUWELS Eleonore, PEETERS Benoit, PETCU Ioana, PINGOT Louis, RESINELLI Loris, SAMBA KAITE Madeleine, SERPE Anthony, TERMOTE Camille, THONARD Remacle, VAN KEIRSBILCK Leïla, VAN TICHELEN Clarisse, VANDERMEERSCH Gauthier, ZARZA DAVILLA Fermin.

Procurations : PIRSON Laetitia (Meirlaen Matthias), LESPAGNARD Astrid (Grégoire Antoine), SOMMEVILLE Benjamin (Vandermeersch Gauthier), TISSOT Véronique (Nguyen Linh), VERSTRAETEN Gaelle (Loos Robin).

Membres AGL présents : CAZZOLI Lise, DRUENNE Loïc, GUERARD Martin, LAURENT Gwenaël, Lefèvre Marie-Hélène, MANSOR SAFAIAN Parham, SCHEPMANS Geoffrey, PEETERS Christophe.

Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du PV du Conseil électif du 26 avril 2014
4. Décharge du comité sortant (*Comité, 45 min*)
5. Information sur les comptes (*Maxime, 15 min*)
6. Délégation étudiante au CASE : décision (*Merlin et Leila, 5 min*)
7. Elections de mandats externes (*20 min*)
 - a. Conseil d'administration du pôle Louvain
 - b. Commission subsides AGL
 - c. Fond d'initiatives pédagogiques étudiantes
 - d. CIUSEP
 - e. Conseil des Agrégations
 - f. CASE local Louvain-la-Neuve
8. Validation des mandats externes élus en commission (*10 min*)
9. Demande de soutien de l'AGL pour la projection du film "Les Jours heureux, Quand l'utopie des résistants devint réalité" (*Corentin, 20 min*)
10. Discussion sur les activités de rentrées (conférences, recrutement, etc.) (*Olivier et Merlin, 25 min*)

1. Accueil.

2. Modification de l'ODJ.

Point 7: les b et c sont annulés.

Le point 8 sera remplacé par des réunions de commissions.

3. Remarque sur le PV.

Kaïté: Au point 4.6. Je n'avais pas dit que je ne connaissais pas le dossier. J'avais dit qu'ayant été un an là bas, je suivrais la position du Conseil.

Antoine: Au point 4.1.: C'est Benoit Legat et pas Peeters qui est élu.

Martin: On m'a oublié dans la liste des présences.

Violaine : Je rappelle qu'il est important que tout le monde signe la feuille des présences, même ceux qui ne sont pas élus. Si vous ne signez pas cette feuille, votre présence ne sera pas mentionnée dans le PV.

Linh: Sur le point 2, on se demandait pourquoi, les noms des gens n'apparaissent pas.

Violaine: Par respect pour la personne concernée, aucune version publique des débats n'est transmise. Toutefois, la version complète des débats est consultable à l'AGL.

Le PV est accepté.

4. Décharge du comité.

Kevin introduit la note et explique qu'il serait long de tout décrire, mais propose que l'on passe directement aux questions sur le bilan.

Ysaline rappelle que le Comité est responsable devant le Conseil.

Merlin: Dans le point communication, ne faudrait-il pas ajouter qu'il y a eu des représentants AGL cette année ?

Ysaline: C'est un oubli, mais c'est quelque chose que l'on a apprécié.

Martin: Quid de la foire aux livres?

Kevin: Il n'y a eu qu'une seule réunion donc c'est juste embryonnaire. Mais je pense que ce serait génial que ça puisse se faire l'an prochain.

Clarisse: Il y a eu beaucoup de réunions pour la task DD, il reste beaucoup de choses à faire. Le problème est de trouver des relais dans toutes les entités de l'UCL. Le contenu y est, mais il faut encore le concrétiser.

Martin: Par rapport à la place "autre soif" aux 24h, ce n'était pas terrible cette année, est-ce qu'il y a eu un bilan?

Kévin: Oui, au niveau du GT 24h. Il est clair que la place doit être repensée, car ça ne ressemblait à rien alors qu'il faut vraiment promouvoir ça. L'AGL ne veut plus s'y engager si c'est mal organisé. Kévin pointe aussi la place de chacun des collectifs dans cette organisation et estime que le GCL devrait être plus présent.

Martin: Quid du CAN ?

Kévin : Le CAN est le conseil de l'animation, il avait été créé pour pallier au manque de dialogue entre tous les acteurs de l'animation. On s'est rendu compte que le CAN ne se réunissait pour pas grand-chose, il n'y avait rien de concret. Le GP Anim' faisait tout. L'idée est de repenser le CAN à l'image du fonctionnement de l'AGL. Il y aurait un Conseil souverain qui donne les grandes directions au GP Anim' et le GP Anim' exécute. Cette charge de reconstruction du CAN appartient au GP Anim' de l'année prochaine.

Martin: C'est dommage de donner cette tâche au GP Anim', ça aurait été intéressant que le CAN s'en occupe.

Kévin: le GP Anim' est libre de créer un groupe de travail avec des membres du CAN.

Olivier : Quel est votre bilan face au faible taux de participation aux élections étudiants ?

Ysaline: Aucun bilan n'a été réalisé avec la commission électorale. Le beau temps n'a pas aidé, car le vote n'était qu'électronique. Deux tours de l'élection rectorale juste avant, ça avait mobilisé beaucoup de monde. Il y avait également des lacunes dans notre façon de communiquer. C'est un ensemble de circonstances qui font que c'est moins bien que l'année passée.

Maryline : Pourquoi n'a-t-on pas fait de publicité pour l'élection rectorale? Le taux de participation était faible, quelles leçons tirer pour la prochaine fois ? Je pense notamment à Liège où le taux de participation était très bon.

Kévin: Ce n'est pas pertinent de comparer avec Liège. D'abord parce que la sécurité n'est pas du tout de mise durant leurs élections électroniques et ensuite parce que les étudiants pensaient qu'ils étaient obligés de voter.

Ysaline: Ce n'était pas une volonté du Conseil de mettre beaucoup d'énergie dans ces élections-là, on avait eu un débat à ce sujet au Conseil. Globalement le taux de participation des étudiants est relativement bon, le personnel académique était content du taux de participation autant que de la qualité de notre débat.

<p>Vote pour la décharge du Comité</p> <p>Pour : 32</p> <p>Contre : /</p> <p>Abstention : /</p>
--

Mot de remerciements par Ysaline.

5. Demande de soutien de l'AGL pour la projection du film « Les Jours heureux, Quand l'utopie des résistants devient réalité »

Corentin L. : Présentation de la projection d'un film, ce projet nous a été proposé par Philippe Hambye qui est professeur de philosophie. Il y a une volonté d'organiser la projection en co-organisation au second quadri de l'année prochaine. Programme "Les jours heureux" dans l'immédiat après guerre (sécurité sociale...).

Corentin présente la note.

Lhyn: Est-ce que le film sera projeté sur les autres sites ?

Corentin: On va se procurer le DVD, ce sera du ressort du comité de l'année prochaine d'envisager plusieurs projections, mais on peut effectivement faire en sorte que le DVD circule sur tous les sites.

Agnès : Je suis hyper d'accord avec ce chouette projet.

Martin: Oui, on peut le relier à quelque chose d'autre, comme la campagne "esprit critique".

Corentin: Oui, on peut d'office l'intégrer à des AGL days ou IACCHOS. Le professeur trouve ça aussi très intéressant.

Louise: Si on soutient, ça implique de s'engager à organiser cette projection.

<p>Vote pour l'organisation de projection(s)</p> <p>Pour : 33</p> <p>Contre : 0</p> <p>Abstention : 5</p>
--

6. Information sur les comptes

Maxime présente les comptes.

Louise: Les comptes seront validés en septembre, ici, il s'agit uniquement de faire un état des lieux des comptes à l'heure actuelle.

Maxime: Les statuts prévoient que la validation des comptes doit être faite après le 1er juillet. De plus, actuellement les comptes ne sont pas clôturés, il y a encore des notes de frais, des factures qui arrivent. Merci de rentrer vos notes de frais le plus vite possible, au-delà du 30 juillet, rien ne garantit que vos dépenses seront remboursées.

Il y a trois types de budgets: comptes salles, asbl Seul et général pour les dépenses de l'AGL. Selon le décret participation 2012, on reçoit 2.5 euros par étudiant inscrit à l'UCL et l'UCL donne un peu plus, ce qui fait que, au final, on reçoit 3 euros par étudiant.

Rien n'est renseigné pour les différents sites, Maxime doit encore prendre contact avec eux.

7. Délégation au CASE

Leila: Il y a eu un souci lors de l'élection des représentants du CASE. Nous avons élu 6 représentants pour le CASE central. Or, il y a une convention entre la GGEI et l'AGL qui prévoit qu'il faudrait un membre de la CGEI qui siège au sein du CASE. On en a été informé lors du Conseil précédent, mais la candidate CGEI n'a pas été élue. Ça pose problème, car c'est important de maintenir des bonnes relations entre la CGEI, l'AGL et le CASE. Deux options sont envisageables: soit on annule le vote précédent et on refait un vote. Soit on ne change pas les élections et on considère que l'étudiant étranger élu fera le lien entre les étudiants internationaux et le CASE. Christian est d'accord, mais n'a pas été choisi par la CGEI.

Hugues: À partir du moment où les sièges ont été attribués à l'AGL et que les conseillers ont pris leur décision en connaissance de cause, je ne vois aucune raison de réorganiser un vote.

Fermin: Je suis membre CGEI, la candidature de Christian ne convient pas. La convention ce n'est pas une demande de la CGEI, c'est une demande du CASE. Le Conseil n'a pas été correctement informé sur le contenu de cette convention.

Merlin: C'est une recommandation et pas une obligation. Cette convention a été présentée, Corentin et Kévin ont insisté sur ce que François avait expliqué. On trouve important qu'il y ait un lien fort entre l'AGL et la CGEI. La demande du CASE c'est qu'il y ait un intérêt important de l'AGL pour la question des étudiants internationaux. Mais la composition de la délégation de l'AGL reste entièrement du ressort de l'AGL.

Clarisse: Peut-on avoir davantage d'informations sur cette convention ?

Corentin: Il y a eu une réforme du CASE il y a deux ans. Le CASE a été dédoublé. Le CASE reconnaissait l'AGL comme seul interlocuteur étudiant. La CGEI qui avait deux places dans le CASE central est un peu passée à la trappe dans l'idée que les intérêts des étudiants internationaux soient représentés via des étudiants internationaux au sein de la délégation de l'AGL.

Merlin: Une autre possibilité serait d'utiliser certains sièges des CASE locaux qui n'ont pas été attribués. On pourrait éventuellement donner un de ces sièges à la CGEI. Il faudrait contacter les sites pour voir si certains ne comptent pas assumer ce poste et donner le siège à la CGEI.

Parham: Qu'est-ce qui doit prévaloir, la convention où les décisions du Conseil ? Si la convention est là et qu'elle n'a pas été annulée, on doit la respecter. Le siège doit être attribué à la CGEI.

Olivier: Si on refait un vote, ça doit être reporté en septembre, car ça ne va pas si tous les candidats élus ne sont pas présents aujourd'hui. Si l'objectif de la convention c'est que les intérêts des étudiants étrangers soient représentés, Christian pourra faire le travail car il a siégé à la CGEI pendant longtemps. Cependant, ce n'est pas la peine de se mettre la CGEI à dos pour une telle question, on poursuit le même objectif, ce serait ridicule de commencer l'année sur de mauvaises bases.

Fermin: On propose de choisir parmi deux candidats de la CGEI pour savoir lequel de nous deux ira au CASE. On propose que la personne qui a recueilli le moins de voix lors du vote soit retirée. Je précise que Christian ne fait plus partie de la CGEI.

Kévin: Je suis d'accord avec Olivier, il faut prendre le temps et ne pas vouloir forcément régler la situation aujourd'hui. Je suis d'accord avec la proposition de Merlin de donner le siège de Tournai, ça fait deux ans que je suis au CASE et Tournai n'est jamais venu car c'est trop loin. Les choses ne pressent pas, le premier CASE a lieu le 8 octobre.

Ioana: Je suis déçue d'apprendre que la Convention n'a pas été prise en compte lors du dernier Conseil. C'est important d'avoir des représentants de la CGEI au CASE. Même si l'AGL s'y intéresse, c'est difficile de connaître la réalité d'un étudiant international. Effectivement, Christian, a déjà représenté la CGEI. Mais, lors de la division du CASE, c'est lui représentait les intérêts de la CGEI, il nous a très mal défendus et c'est pour cela que la CGEI a perdu ses deux sièges. Donc il a perdu notre confiance. Je ne veux pas que la CGEI prenne la place d'un autre site. Tournai doit être représenté.

Gwénael: On pourrait désigner un chargé de mission.

Louise : Propose Leila.

Corentin: Pour le futur, faisons en sorte qu'il y ai d'office un représentant de la CGEI. Comme ça, le problème ne se pose plus.

Kévin: la majorité des gens qui se sont exprimés ne sont pas contre une présence de la CGEI au CASE. Donc, discutons des modalités de ce siège entre les représentants de la CGEI et Leila qui débroussillera le terrain.

Vote pour un siège attribué d'office à la CGEI. Leila se charge de trouver un arrangement afin de permettre à un élu CGEI de siéger.

Pour : 32

Contre : 1

Abstention : 1

8. Élection des mandats externes

a. Conseil d'administration du Pôle Louvain.

Olivier : Dans le cadre de la réforme Marcourt, certains pôles ont été créés. Il y en a un à LLN avec un conseil d'administration qui va décider si on mutualise les bibliothèques, les restos U, etc. Un des sièges va à l'UCL, l'autre va pour une des autres institutions. On ne sait pas ce que ça représente comme travail, ni la fréquence des réunions.

Candidat : Olivier Malay

Olivier est élu à l'unanimité

b. CIUSEP

Il s'agit du Conseil des Sports. On y discute du prix de la carte sport, des infrastructures, etc. Ce n'est pas très utile.

Maryline propose de transmettre à une fille qui était super motivée par ce qui est sportif.

Antoine Nokerman se présente aussi. Il trouve qu'il y a des choses à améliorer concernant la carte sport et l'accès au sport.

Il n'y a qu'un seul siège, **Louise** propose qu'Antoine soit élu puisqu'il est le seul présent. Les conseillers sont d'accord.

Antoine est élu à l'unanimité

c. Conseil des Agrégations

Généralement peu actif car peu d'étudiants en agrégation sont à l'AGL.

Nicolas Mathay ne s'est pas présenté aux élections, mais il est motivé pour y siéger car il fait l'agrégation et il y a beaucoup de soucis. Il peut éventuellement motiver d'autres personnes si on a plus de sièges.

Nicolas est élu à l'unanimité

Alex : Ca me semble problématique, d'élire des mandats ouverts à tous alors que la communauté étudiante n'a pas été mise au courant.

Martin: Les informations sont disponibles sur facebook et par mail sur demande.

Maryline: Il faudrait rendre plus accessible le guide des mandats. On pourrait le distribuer avec la Savate par exemple. Pour que les gens qui sont intéressés par ces mandats puissent se présenter

Alex : Je ne suis ni élu ni ancien candidat, mais je m'intéresse à la politique du site. J'estime qu'il est dommage que les élections à ces postes soient faites sans trop de communication vers le reste de la communauté étudiante. Les postes à pourvoir pourraient être communiqués plus largement et les ordres du jour des Conseils plus accessibles. Le manque d'intérêt pour les élections étudiantes peut probablement venir de là aussi.

Maxime: On ne peut pas prévenir les étudiants en permanence sur tout ce qu'il se passe. On a une newsletter ponctuelle, mais on ne peut pas se permettre pour toutes nos actions de faire de la pub devant chaque étudiant. Ça demande une démarche active de la part des étudiants qui sont intéressés, sur simple demande ils peuvent recevoir toutes les informations concernant le Conseil. Quand on va dans les instances on est censé défendre les positions prises au Conseil. On ne peut pas présenter toutes les opinions.

9. Temps commissions.

Chacun peut aller se concerter avec les différents VP pour voir de quelle commission il veut faire partie.

Marie-Hélène: Présentation de la commission transition écologique. CDD, transition écologique, réflexions sur les impacts de notre consommation ? Jeudi Veggie, distributeurs équitables, etc.

Leila : Présentation de la commission sociale. Création et amélioration logement sur LLN, transports (SNCB et Bus) et application du décret démocratisation.

Antoine G. : Présentation de la commission enseignement. Esprit critique (campagne pour cours sur les enjeux de société), enjeu linguistique, aide à la réussite (infrastructures)

Jules : Présentation de la commission ouverture sociétale.

Elise : Présentation de la commission communication. Réseaux sociaux, être sur le terrain visiblement, créer un réseau de représentants.

10. Discussion sur les activités de la rentrée.

Merlin : Nous serons présents lors des Welcome day, le but est de se faire connaître des étudiants qui arrivent sur le campus. Vous pouvez vous engager si vous le désirez dans un projet. Nous ferons également des tournées d'auditoires pour informer les Bac 1 et élire les représentants AGL.

Semaine 1: élection de représentants AGL en bac 2 et 3. Pour rappel, les représentants sont les personnes membres de l'auditoire qui font le relais entre l'auditoire et l'AGL.

Semaine 2: barbecue avec les représentants AGL.

Fin de la semaine 3 (4 et 5 octobre): weekend AGL organisé par Anaïs.

La rentrée sera l'occasion de discuter de beaucoup de choses, des événements et conférences (cycle IACCHOS, changements de société, Judith Buttlar) que nous souhaitons organiser. Le thème de la rentrée académique est le développement durable. Le fameux TTIP peut être abordé, par plusieurs intervenants.

Linh: N'oubliez pas les 40 ans du site de Woluwe en septembre. Pour l'occasion, la rentrée académique se fait là-bas.

Evelyne: Si la formation/conférence TTIP se fait en même temps que les événements IACCHOS, il faudra du monde donc veiller à ne pas placer ça trop proche dans le temps.

Charlotte: Je trouve ça super et je voudrais que cela se fasse aussi à Mons. Je suis intéressée de servir de relais.